

Le raccordement aux réseaux publics de collecte DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11^e PROGRAMME
D'INTERVENTION
2019-2024



LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11^E PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

Conditions :

Sur réseau neuf et réhabilité : dans tout le bassin Artois-Picardie

Sur réseau ancien : dans les secteurs à enjeux

RACCORDEMENT

SUBVENTION

50%

PLAFOND
1 200 €
raccordement
simple

PLAFOND
3 600 €
raccordement
complexe

GESTION DES
EAUX PLUVIALES

SUBVENTION

50%

PLAFOND
800 €